



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'Examens
de Santé
Dordogne

Rapport d'activité 2024



SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	Page 3
II.	PRESENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	Page 5
III.	PRESENTATION GENERALE DU CES	Page 7
IV.	PRESENTATION GENERALE DE LA POPULATION RECUE	Page 10
V.	PRESENTATION DE L'ACTIVITE	Page 11
VI.	DEPISTAGE ITINERANT DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE	Page 38
VII.	QUELQUES DONNEES DE SANTE DECOULANT DES RESULTATS DE L'EPS	Page 40
VIII.	PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DEPISTAGE DES CANCERS	Page 41
IX.	CONCLUSION	Page 42
X.	ANNEXE BUDGETAIRE	Page 43

I. INTRODUCTION : LES CENTRES D'EXAMENS DE SANTE ACTEURS DE LA GESTION DU RISQUE

Les Centres d'Examens de Santé (CES) du régime général de l'Assurance Maladie constituent un des leviers du développement des offres de prévention de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).

Les offres de prévention proposées dans les CES sont développées en cohérence et en complémentarité avec celles portées par les professionnels de santé et tout particulièrement par les médecins traitants.

Développé à partir de 1945, le réseau des CES propose des examens de prévention en santé (EPS) aux assurés sociaux selon une périodicité adaptée à leur situation. Ce réseau, qui compte aujourd'hui 110 structures (centres et antennes), coordonne son action dans le respect des engagements pris dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre l'Etat et la CNAM.

Un double engagement :

- Développer la prévention auprès des populations qui en ont le plus besoin (personnes éloignées du système de santé ou fragilisées). Ceci implique un ciblage renforcé dans les actions d'invitation à la réalisation **d'un examen de prévention en santé**, mais également, le développement de l'information et de l'accompagnement des personnes accueillies pour un meilleur usage de l'offre de soins et de prévention.
- Apporter un soutien au médecin traitant en matière de prévention et de prise en charge des pathologies chroniques au travers **d'actions en éducation en santé et en éducation thérapeutique**.

Par ailleurs, les CES participent à des **études nationales sur l'état de la santé de la population**, contribuant ainsi à l'observation et à la surveillance épidémiologiques.

Missions et enjeux de la nouvelle COG 2023-2027 :

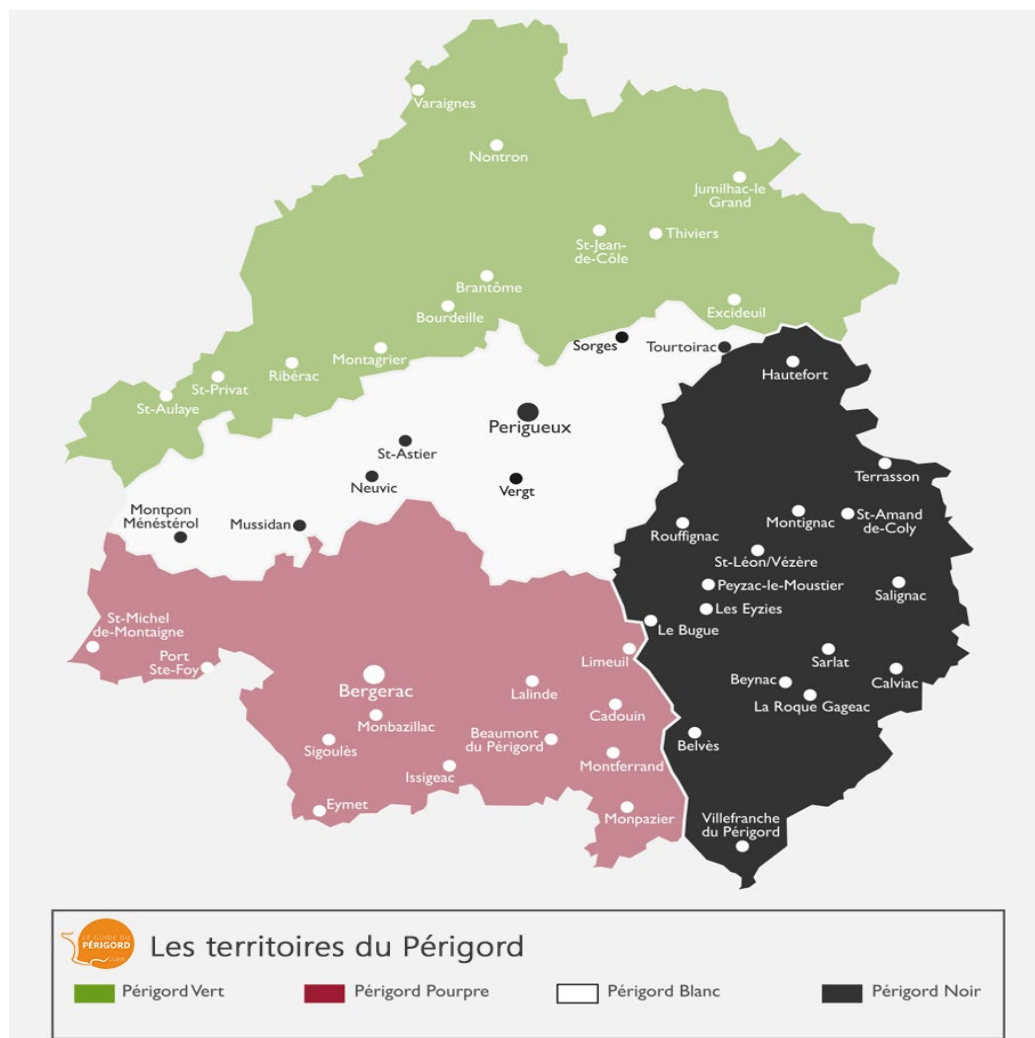
- axe 1 : garantir aux usagers une offre de services performante et personnalisée
- axe 2 : assurer l'accessibilité territoriale et financière du système de soin
- axe 3 : faire de la prévention et de la santé publique des marqueurs de l'engagement de l'Assurance Maladie en intégrant les enjeux de la transition écologique
- axe 4 : impulser et accompagner la transformation et l'efficacité du système de santé
- axe 5 : déployer une stratégie ambitieuse de lutte contre la fraude
- axe 6 : soutenir opérationnellement nos ambitions grâce à la performance et l'efficacité de la branche

Plus particulièrement pour les CES : l'axe 3

- « Accélérer le virage préventif du système de santé et faire de l'Assurance Maladie un acteur de référence » :
 - Prioriser la mission auprès des populations socialement défavorisées, primo consultants et éloignés du système de santé
 - Déployer les examens de santé aux âges clés de la vie
 - Déployer une offre de promotion de la santé sur les thématiques comportementales (addictions, activité physique)

II. PRESENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION :

- Représentation géographique simplifiée du territoire sur lequel le CES intervient :



► Description du bassin de recrutement pour la Dordogne :

Département d'intervention	Nombre d'habitants <i>Source : Insee Date : 2023</i>	Jeunes (0-14 ans) <i>Source : Insee Date : 2022</i>	Personnes adultes (15 ans et 59 ans) <i>Source : Insee Date : 2022</i>	Personnes âgées (60 ans et plus) <i>Source : Insee Date : 2022</i>	Population protégée par le régime général <i>Source : CNAM Date : 2022</i>	Taux de chômage <i>Source : INSEE Date : 4ème trimestre 2022</i>	Nombre de bénéficiaires de la CSS <i>Source : CPAM Date : 2022</i>	Nombre de bénéficiaires du RSA <i>Source : CNAF Date : 2022</i>
Département de la Dordogne	411 382	55 398	196 699	159 285	363 242	7,2%	36 102	3 134

III. PRESENTATION GENERALE DU CES :

► Informations générales :

Le Centre d'Examens de Santé de Périgueux est un CES en gestion directe. Il réalise ses missions pour la CPAM de la Dordogne.

Adresse complète	N° de téléphone	E-mail	Horaires d'ouverture
CES 24 Cours Fénélon 24000 PERIGUEUX	05 53 06 41 70	ces.dordogne.cpam-perigueux@assurance-maladie.fr	8h00-12h30 13h30-16h30

Laboratoire de biologie intégré au CES : ☐ OUI ☒ NON

Si non, coordonnées du laboratoire qui réalise les analyses biologiques :

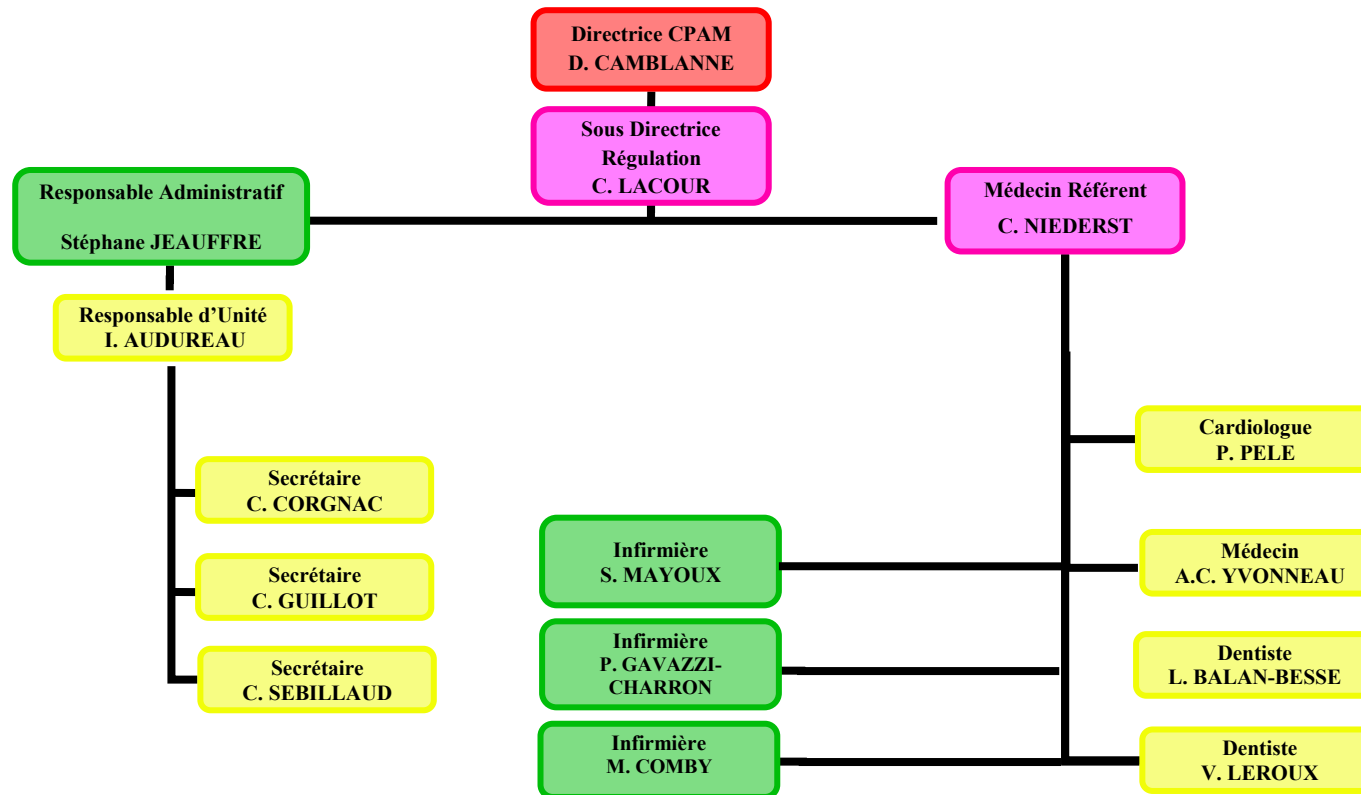
Laboratoire du CES de Bordeaux
5, Avenue Robert Schuman
Quartier Terres Neuves
33085 BEGLES

► Ressources Humaines :

Effectif réel CDI (Hors poste vacant)	Année 2023 Au 31/12	Année 2024 Au 31/12
Effectifs réels en ETP	10,15	8,11
Employés et cadres	5,05	4,55
Infirmières	2,33	1,88
Médecins	2,35	1,26
Dentistes	0,42	0,42

Postes vacants au 31/12 Effectif cible COG	Année 2023	Année 2024
Employés et cadres	-	-
Auxiliaires Médicaux Praticiens	0,33	1,10
Médecins	0,56	1,65
Dentistes	-	-

► Organigramme fonctionnel au 31/12/2024:



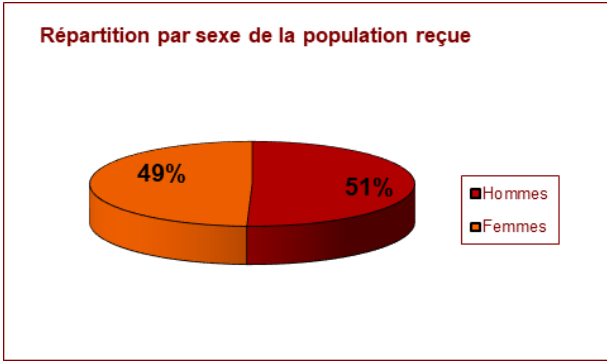
IV. PRESENTATION GENERALE DE LA POPULATION RECUE :

► Répartition par sexe et par âge de la population reçue en 2024 :

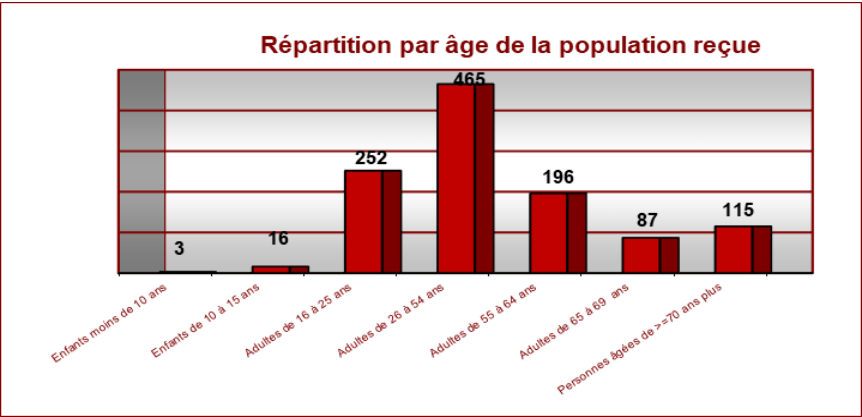
☀ Le CES a reçu **1134** personnes en 2024 dont **51%** d’hommes.

☀ **41%** de la population accueillie avait entre 26 et 54 ans.

	Effectifs	Pourcentage
Hommes	573	51%
Femmes	561	49%
Total	1134	100,00



	Enfants moins de 10 ans	Enfants de 10 à 15 ans	Adultes de 16 à 25 ans	Adultes de 26 à 54 ans	Adultes de 55 à 64 ans	Adultes de 65 à 69 ans	Personnes âgées de >=70 ans plus	Total
Effectifs	3	16	252	465	196	87	115	1134
Pourcentage	0,26%	1,41%	22,22%	41,01%	16,80%	7,67%	10,14%	100,00



V. PRESENTATION DE L'ACTIVITE PAR GRANDES ORIENTATIONS DE LA COG 2023-2027 :

a) Une attention particulière pour les personnes éloignées du système de santé :

Les populations cibles sont les suivantes : populations qui ne bénéficient pas, peu ou mal, de la démarche de prévention du médecin traitant, faute de l'avoir désigné ou de le consulter, ou qui ne s'inscrivent pas dans des dispositifs organisés de suivi, de dépistage ou de vaccinations qui leur sont offerts.

Les populations dites « précaires » ne sont pas les seules concernées. Les populations qui en ont le plus besoin, soit au regard des catégories définies en 1992 (article 2 de l'arrêté du 20 juillet 1992) et en 2002, soit en raison de leur éloignement actuel du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblées par le Centre d'Examens de Santé.

La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations en relation avec ces personnes.

L'accueil de cette population dans les CES est également l'occasion de développer de l'information à leur intention et de les accompagner de manière adaptée dans l'accès aux soins.

EPICES (Evaluation de la précarité et des inégalités de santé dans les Centres d'Examens de Santé) est un indicateur individuel de précarité, mesuré à l'occasion de l'EPS, qui prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité. Il repose sur les 11 questions suivantes :

1. *Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur) ?*
2. *Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ?*
3. *Vivez-vous en couple ?*
4. *Etes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété) ?*
5. *Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?*
6. *Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?*
7. *Etes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre...) au cours des 12 derniers mois ?*
8. *Etes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?*
9. *Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ?*
10. *En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...) y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?*
11. *En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ?*

Calcul du score : la réponse à chaque question est affectée d'un coefficient, la somme des 11 réponses donne le score EPICES.

Si le score est supérieur ou égal à 30, alors la personne est considérée comme précaire selon EPICES. Pour en savoir plus sur ce score et son utilisation : *Sass C, Moulin JJ, Guéguen R, Abric L, Dauphinot V, Dupré C et al. Le score Epices: un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes. BEH 14:93-96, 2006*

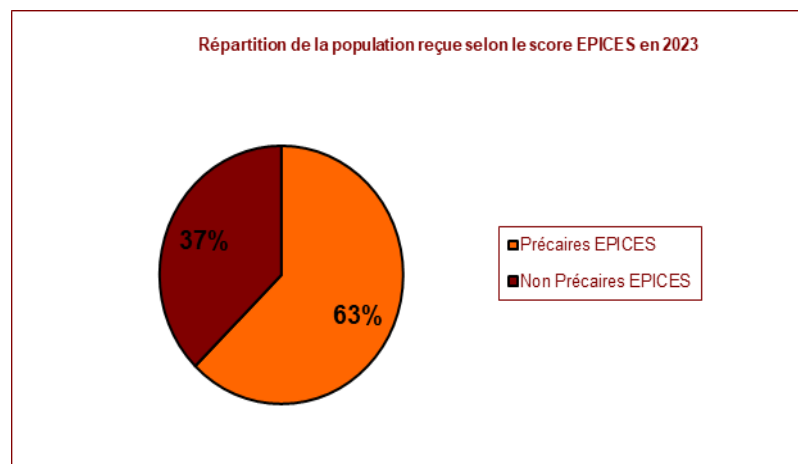
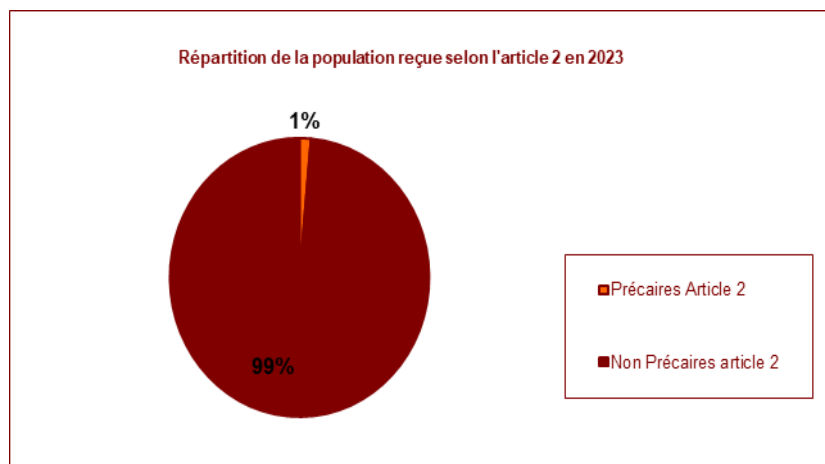
- Information :

- a. S'agissant de la prise en compte de l'état de « précarité » (fragilité) du consultant tel que mis en évidence par le score EPICES au sein des CES, il n'est procédé bien évidemment à aucune discrimination. Il est en revanche recommandé au personnel du CES accueillant cette personne qu'il veuille à l'informer de manière circonstanciée et en fonction de ses besoins sur les services susceptibles de l'aider matériellement (services sociaux...) et sur les dispositifs spécifiques auxquels elle peut avoir droit (C2S) de manière à favoriser son accès aux soins.
- b. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le score EPICES est calculé seulement si l'autorisation parentale est obtenue.

1. Répartition de la population accueillie au regard de l'article 2, du score EPICES et des différents partenariats mis en œuvre :

	Précaires Article 2	Non Précaires article 2	Total
Effectifs	16	1118	1134
Pourcentage	1%	99%	100%

	Précaires EPICES	Non Précaires EPICES	Total
Effectifs	709	425	1134
Pourcentage	63%	37%	100%



2. Moyens de recrutement :

L'absence inopinée de médecins au dernier trimestre 2023 et les difficultés de recrutement, nous ont contraint à déplacer les RDV pris dans Sages2 sur les deux premiers trimestres 2024. Nous n'avons eu que très peu recours aux moyens de recrutement habituels listés ci-dessous.

- **Appels sortants :**

- 1 fichier : C2S –Assurés n'ayant pas consommé de soins dans les 2 ans- Sans médecin traitant – Chômeurs
- 1 fichier : C2S sans prise en charge transport (Périgueux et environs)
- 1 fichier : C2S avec prise en charge des transports

- **Envois par CLOE :**

- La cible des « jeunes retraités » précaires. 309 invitations ont été envoyées et 23 consultants ont effectué un EPS soit 7%.

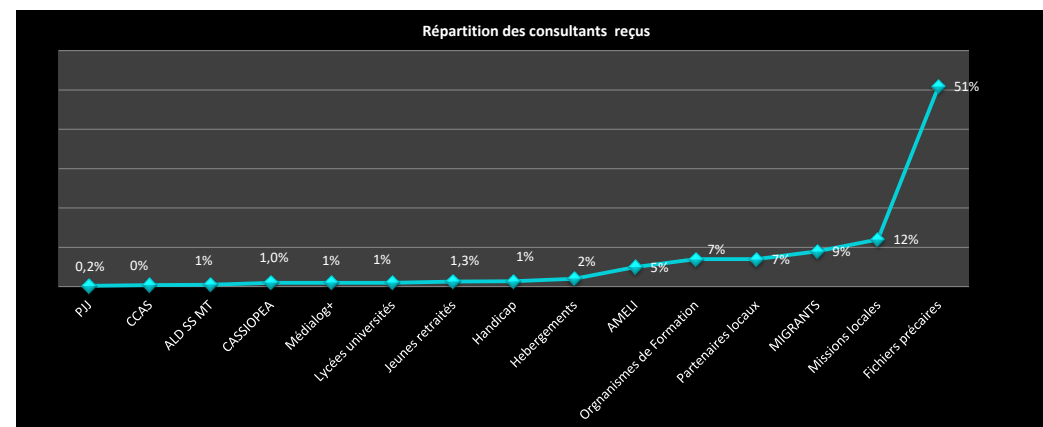
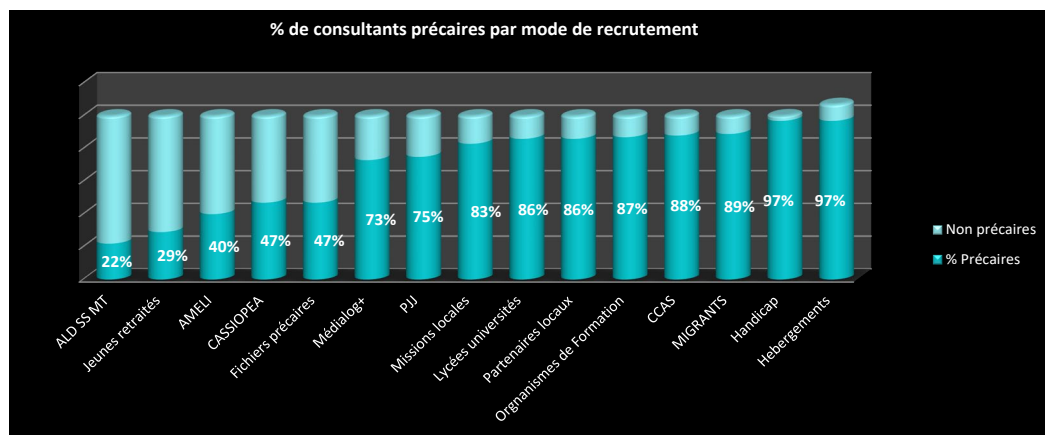
La lettre réseau DDGOS-36-2021 présente les modalités de mise en œuvre d'un Examen de Prévention en Santé "jeune retraité" prévu depuis le plan national de santé publique 2018-2022 (« **rester en bonne santé toute sa vie** ») et fournit les outils de cette mise en œuvre aux CPAM, CES, MAS et service social. Cette nouvelle cible a été mise en place en juillet 2021 avec un fichier mis à disposition par le service statistique de la CPAM. Les envois de courriers spécifiques sont effectués par CLOE.

Le rendez-vous prévention jeune retraité s'adresse en priorité aux personnes les plus à risque en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques et de leur consommation de soins.

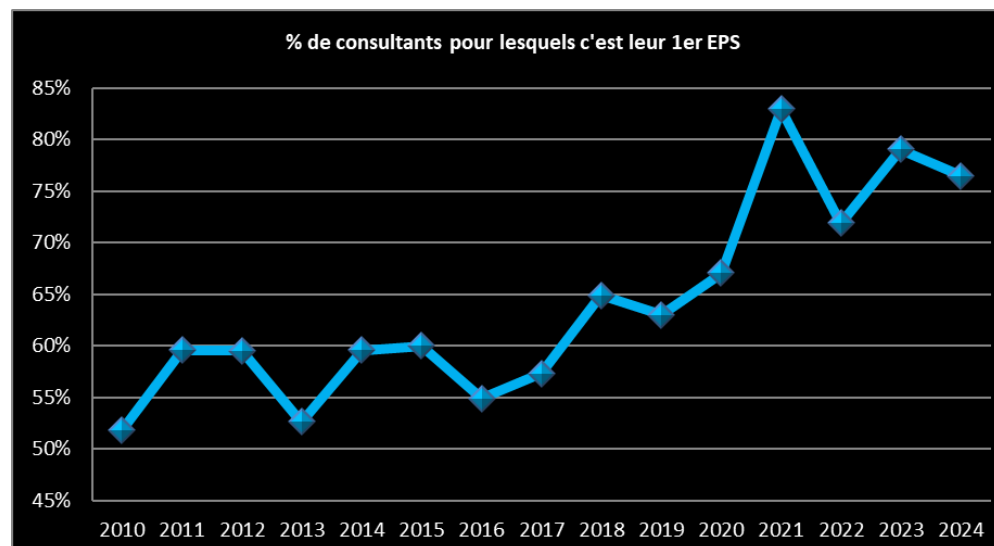
A la suite de cet EPS, les consultants seront orientés par le CES, en fonction de leurs besoins et avec leur accord, en lien avec le médecin traitant, vers le système de santé, si des besoins de prise en charge ont été identifiés. L'orientation est réalisée selon le référentiel de pratique des CES. Le consultant peut également être orienté, avec son accord, vers la Mission accompagnement en santé ou vers le service social si nécessaire.

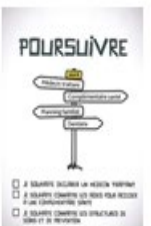
- Les cibles précaires du catalogue CéTAF (C2S avec ou sans PEC du transport - Des assurés n'ayant pas consommé de soins dans les deux ans, les assurés sans médecin traitant et les chômeurs sans contact téléphonique).

- Répartition des consultants reçus au CES par mode de recrutement :



3. Evolution des primo-consultants :





4. Autres actions mises en œuvre visant à améliorer le recrutement des populations éloignées du système de santé :

- 1) Une convention a été établie avec les Missions Locales de Thiviers, Périgueux, Bergerac, Sarlat, Terrasson, Nontron et Ribérac dans le cadre de la « Garantie Jeune », programme mis en place depuis janvier 2015.

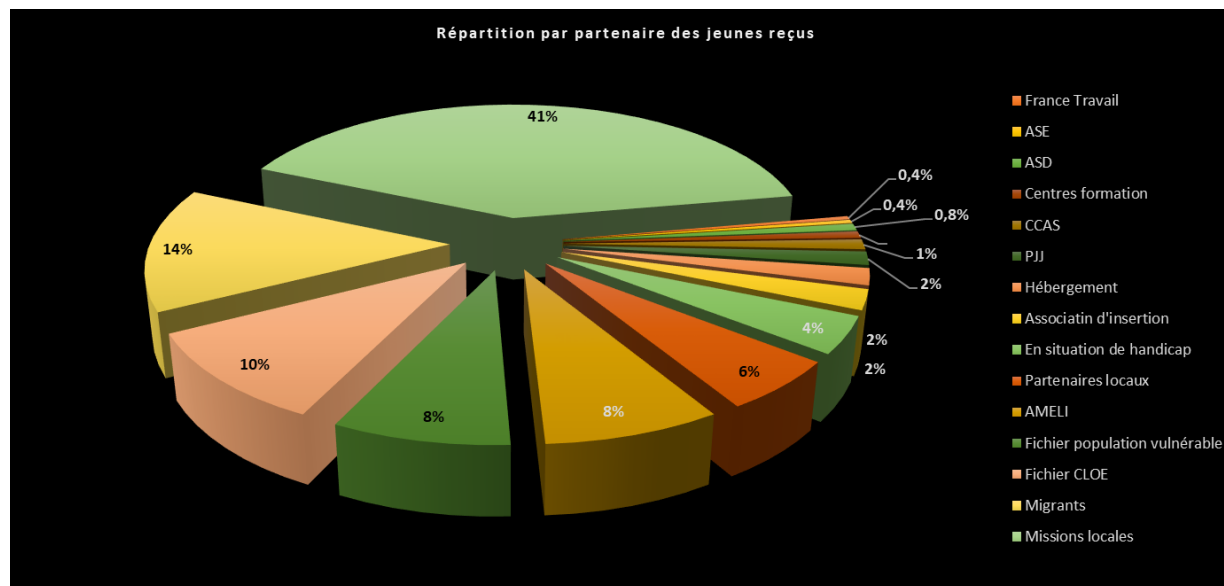
Dans le cadre d'une démarche nationale, une autre action est mise en œuvre, « le parcours santé jeunes » : ce parcours vise à corréliser la démarche d'insertion des jeunes par la santé, tant sur le plan administratif, que médical et social.

Ce dispositif permet de développer l'accès aux droits et aux soins ainsi que l'éducation à la santé des jeunes de 16 à 25 ans suivis par la Mission Locale. Ce partenariat reste majoritaire et avec les années, a remplacé les autres organismes de formation.

Pour les résultats de ce partenariat, nous avons reçu **107 personnes, soit 45% des jeunes reçus.**

- Depuis 2009, **10 202** jeunes âgés de 16 à 25 ans ont passé un EPS au Centre d'Examens de Santé de Périgueux dont **54%** étaient des femmes.
- Nombre de jeunes concernés en 2024 : **263** jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ils représentent **23%** de la population reçue au CES en 2024.
- **26** séances d'amont.
- **120** jeunes sur **150** inscrits ont bénéficié de la visite d'amont, l'infirmière en prévention anime des séances collectives sur les thèmes suivants :
 - Présentation EPS (« Un examen de santé, c'est quoi ? »)
 - Sensibilisation santé (« Ma santé parlons-en »)
- **Les 263** jeunes 16-25 ans qui ont réalisé l'examen de prévention en santé sont répartis comme suit :

France Travail	1
ASE	1
ASD	2
Centres formation	2
CCAS	3
PJJ	4
Hébergement	5
Associatin d'insertion	6
En situation de handicap	11
Partenaires locaux	15
AMELI	21
Fichier population vulnérable	21
Fichier CLOE	27
Migrants	37
Missions locales	107





- Dispositif : « MONPSY » : accompagnement psychologique

Prise en charge par l'Assurance Maladie, sur adressage du médecin du CES, d'un **entretien d'évaluation et jusqu'à 7 séances de suivi Psychologique par année civile** réalisées par un **psychologue** conventionné dans le cadre d'un parcours de soins.

Objectifs :

- Proposer une offre, de première ligne, de dépistage et de prise en charge initiale **pour l'ensemble de la population à partir de 16 ans pour les CES**
- Permettre un **accès aux soins en santé mentale plus large et plus équitable**, notamment pour les personnes pour qui le coût des séances d'accompagnement psychologique est un frein
- Construire un parcours de soins et renforcer le **partenariat entre le psychologue et le médecin**
- **Destigmatiser le sujet de la santé mentale**, de la dépression et des troubles anxieux



Je suis angoissé(e), déprimé(e)
Bénéficiez de l'accompagnement d'un psychologue



Je suis psychologue
Rejoignez le réseau des psychologues partenaires



Je suis médecin
Orientez au mieux vos patients

2) Convention avec la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de l'hôpital de Périgueux.

3) **Examens de prévention en Santé avec prise en charge du transport** : mise en place d'une invitation à effectuer un EPS avec transport individuel gratuit afin de faciliter la venue au Centre d'Examens de Santé des assurés du département les plus éloignés de Périgueux, pour lesquels le déplacement est un frein.

Cette action s'adresse aux bénéficiaires de la C2S âgés de 40 à 65 ans.

4) Information des assurés :

Au cours de l'accueil administratif du consultant, une sensibilisation et une orientation vers les offres de service de la CPAM est réalisée.

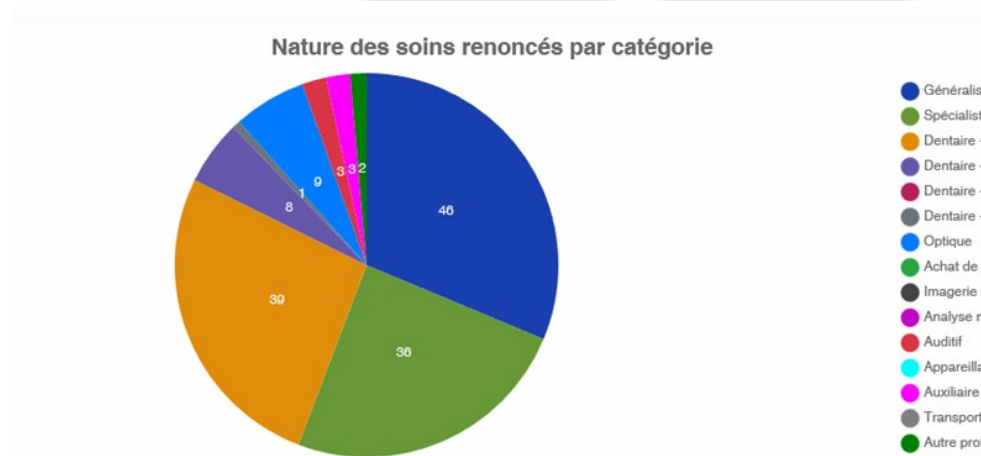
Type d'actions d'information	Nombre de bénéficiaires	Temps total consacré par l'équipe du CES en heures	Nombre de déclarations de médecin traitant liées à l'accompagnement du CES	Nombre d'orientations de consultants vers une demande de C2S ou
C2S	11			11
Signalements MisAS	158			
Duplicata prise en charge MT Dents	32			

- Depuis 2021, nous avons mis en place l'édition de duplicata de prise en charge MT DENTS pour les assurés âgés de 18 – 21 et 24 ans pour lesquels la prise en charge n'avait pas été utilisée. Ces duplicatas sont remis par le dentiste et en son absence, par les médecins examinateurs.
- Dans le cadre des campagnes d'appels sortants effectuées par la plateforme de la CPAM sur les PEC dentaires, le secrétariat du CES a renvoyé 307 duplicatas EBD.
- 158 saisines ont été envoyées au service de MISAS en 2024 soit 13% de la population reçue.

Le CES est le service de la CPAM qui fait le plus de signalements au service de la MISAS.

A noter que les dentistes du CES font les appels sortants pour le service de la MISAS sur les saisines liées aux problèmes dentaires afin d'apporter leur expertise et conseils auprès des assurés.

Ci-dessous le détails des parcours 2024 :



5) Mission Périgourdine Humanitaire :

Depuis 2012, les consultants au-delà du plafond CSS, et malgré tout en situation de précarité sociale, pour lesquels existe une indication de soins dentaires (principalement extractions et prothèses amovibles) sont repérés, soit par le dentiste du CES, soit orientés par le service ASS de la CPAM. Ces patients sont adressés à la consultation dentaire gratuite de l'association périgourdine « **Mission Périgourdine Humanitaire** ».

En 2024, **24** patients vus par le CES étaient susceptibles de recevoir des soins au centre MPH.

Aucun patient n'a bénéficié de prothèse.

6) Charte Romain Jacob :

La signature de la Charte Romain JACOB est un engagement collectif fort pour agir en faveur de cet accès aux mêmes droits pour tous. Cette journée était aussi l'occasion de mettre en lumière les initiatives concrètes déployées sur le territoire de Dordogne en faveur d'une société plus inclusive. Le but étant de lever les obstacles pour gagner en fluidité sur les parcours de santé des personnes vivant avec un handicap.

Pour 2024, **27** consultants issus des IME / ITEP sont venus passer un Examen de Prévention en Santé :

- **12 issus de l'EPD de Clairvivre**
- **4 issus de l'ESAT OSEA**
- **3 issus de l'IME Bayot-Sarrazi**
- **8 issus de l'Association pour le hancicap « Les papillons blancs »**

21 consultants ont été intégrés dans le programme d'**ETP DT2** avec constitution de 3 groupes :

- **9 issus de l'EPD de Clairvivre**
- **12 issus de l'ESAT OSEA**



Les CES, promoteurs d'une offre de service au médecin traitant :

1. L'EPS « rénové »



Les centres d'exams de santé

Le contenu de l'EPS : périmètre socle

HTA > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	DYSLIPIDÉMIE > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	SURPOIDS ET OBÉSITÉ > Repérer et accompagner d'une intervention brève	DIABÈTE DE TYPE 2 > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	MALADIE RÉNALE CHRONIQUE > Dépister
ALCOOL > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève	TABAC > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève > Repérer les maladies liées au tabac et accompagner dans la prise en charge	CANNABIS > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève		
CANCER DU COL > S'assurer du dépistage régulier et le réaliser si nécessaire > Promouvoir la vaccination contre certains HPV	CANCER DU SEIN > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO	CANCER COLORECTAL > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO	CANCER CUTANÉ > Repérer le phénotype à risque et l'accompagner d'une intervention brève	
IST > Repérer les risques et accompagner d'une approche éducative	VHB > Dépister > Promouvoir la vaccination	VHC > Dépister	VIH > Dépister et accompagner d'une intervention brève	VACCINATIONS USUELLES > Évaluer le statut vaccinal > Promouvoir les vaccinations recommandées ou obligatoires
ACTIVITÉ PHYSIQUE > Repérer et accompagner d'une intervention brève	ALIMENTATION > Repérer les habitudes et accompagner d'une intervention brève	CONTRACEPTION > Repérer les moyens et usages et accompagner d'une approche éducative	PRÉVENTION CHUTES > Repérer le consultant à risque de chute et l'accompagner d'une approche éducative	
ASTHME > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	BPCO > Dépister > Accompagner dans la prise en charge			
ANXIÉTÉ > Repérer	DÉPRESSION > Repérer > Accompagner dans la prise en charge			
DYSTHYROÏDIE > Dépister une hypothyroïdie fruste				
VISION > Repérer une baisse de l'acuité visuelle > Dépister une dyschromatopsie	AUDITION > Dépister une hypoacousie > Évaluer le niveau d'exposition sonore et l'accompagner d'une intervention brève			
BUCCO-DENTAIRE > Repérer des pathologies > Réaliser une intervention bucco-dentaire de prévention				



Ce périmètre a été défini à partir de recommandations nationales et internationales.

Pour chaque thématique, des objectifs, une modulation et des exams à réaliser sont précisés

2. Education en santé : ETP Diabète de type 2 (quel que soit le traitement antidiabétique)

Pourquoi faire évoluer les programmes ?

Depuis 2008, les CES mettent en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP), en ambulatoire, pour les personnes présentant un **diabète de type 2**, une **broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)**, un **asthme** ou des **facteurs de risque cardio-vasculaires**. A ce jour, cette offre est déployée dans 67 CES et près de 25 000 patients en ont bénéficié.

Les recommandations récentes (notamment du Haut Conseil de la santé publique¹ et de la Haute Autorité de Santé²), relatives au développement de l'éducation thérapeutique en France, de même que plusieurs constats et avis exprimés par les professionnels ou les patients à propos des programmes mis en œuvre dans les CES, conduisent à les faire évoluer vers une offre plus personnalisée, une organisation plus souple et une meilleure implantation territoriale.

¹ HCSP - Avis du 12 octobre 2015 relatif à la mise en œuvre de l'éducation thérapeutique du patient depuis la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

² HAS – juin 2018 : Éducation thérapeutique du patient (ETP). Évaluation de l'efficacité et de l'efficience dans les maladies chroniques - Orientations pour les pratiques et repères pour l'évaluation

Qu'est-ce qui va changer ?

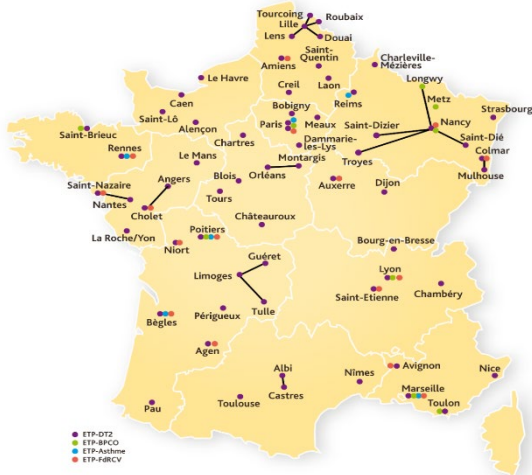
- Des programmes centrés sur les patients, plutôt que sur les connaissances à acquérir
 - L'objectif général est d'aider les patients à « mobiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement pour faire des choix en matière de santé, les mettre en œuvre, mener à bien leurs projets et vivre au mieux avec leur maladie ».
 - L'intitulé des programmes devient :

Bien vivre avec mon diabète

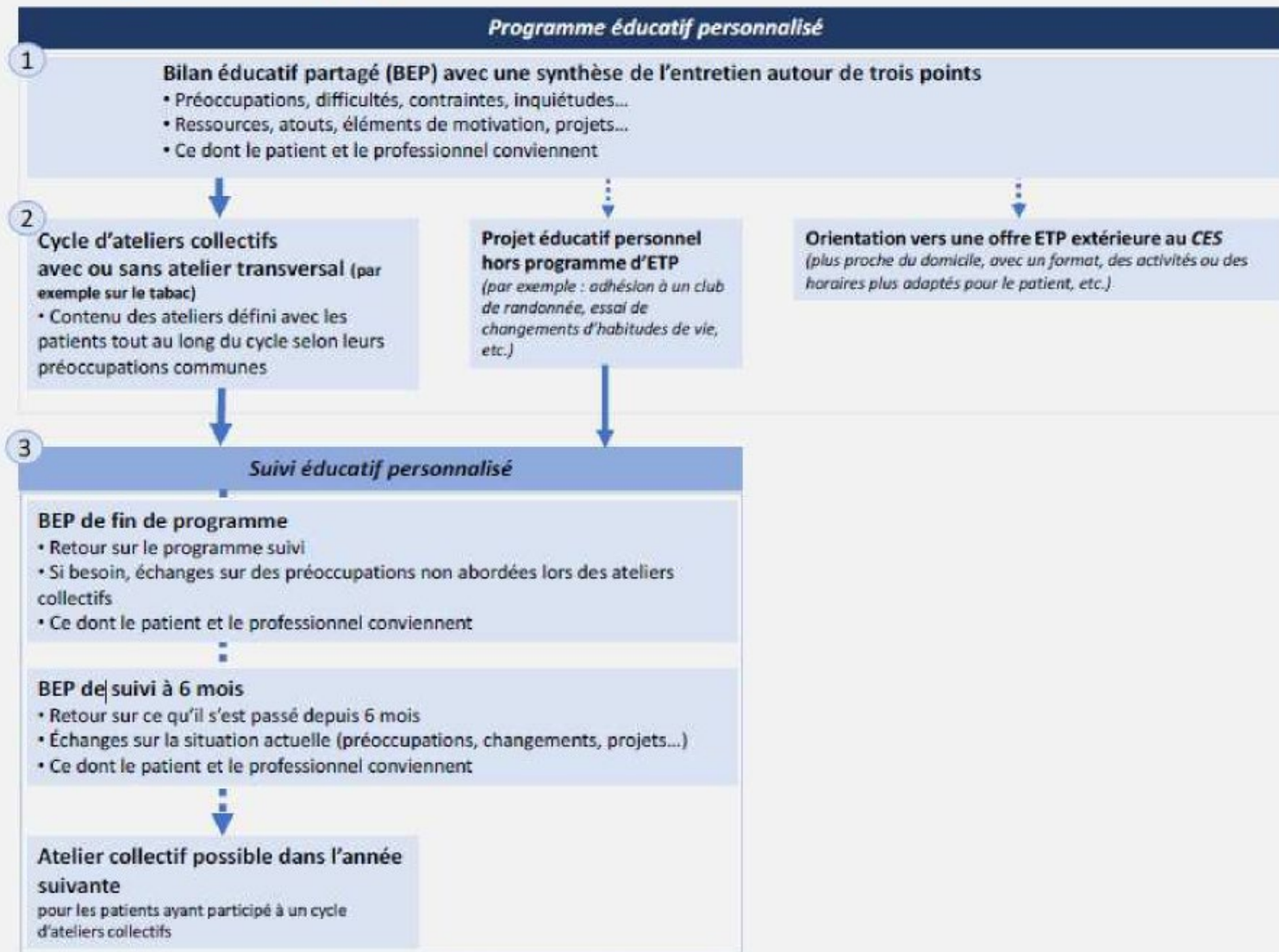
Mon cœur, c'est pour longtemps

Préserver mon souffle

Bien vivre avec mon asthme
 - Un premier entretien individuel permet d'identifier les préoccupations, les ressources et les projets du patient et de convenir avec lui des activités qui pourraient l'aider à mieux vivre avec sa maladie.
 - Les ateliers collectifs sont construits à partir de l'expérience, du ressenti et des interrogations des patients.
 - Outre les deux entretiens de suivi (à la fin des ateliers et à 6 mois), il est proposé aux patients ayant participé à un cycle d'ateliers collectifs, de participer à un nouvel atelier collectif dans l'année suivante.
- Des procédures administratives simplifiées
 - Les critères d'inclusion sont élargis :
 - Diabète de type 2, avec ou sans traitement et quel que soit le traitement,
 - BPCO connue,
 - Asthme, quelle que soit l'ancienneté du traitement,
 - HTA avec au moins un autre facteur de risque cardiovasculaire.
 - L'entrée dans un programme ne nécessite que l'accord du patient. Le médecin traitant en est systématiquement informé.



Structure générale des programmes





L'objectif du programme ETP diabète de type 2 proposé par le CES est d'aider les patients à mobiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement pour faire des choix en matière de santé, les mettre en œuvre, mener à bien leurs projets et vivre mieux avec leur maladie.

Le médecin traitant est informé par le CES de la participation de son patient au programme. A chaque étape clé - bilan éducatif partagé initial, bilan éducatif partagé de fin de programme et de suivi à 6 mois - le CES communique au médecin traitant, avec l'accord du patient, les synthèses produites dans le cadre du programme. Il s'agit d'apporter au médecin traitant un éclairage complémentaire par rapport aux informations dont il dispose déjà dans le cadre de la prise en charge qu'il assure.

Le programme d'ETP est une offre initiale composée d'un premier entretien (bilan éducatif partagé (BEP)), d'un programme personnalisé d'activités correspondant dans la majorité des cas à un cycle de 4 ateliers collectifs, d'un BEP de fin de programme, d'un BEP de suivi à 6 mois et, pour les patients ayant participé à un cycle d'ateliers, la possibilité d'un nouvel atelier collectif dans l'année suivante.

- Le programme d'ETP est proposé aux patients en situation de vulnérabilité sociale :
 - Soit lors de l'Examen de Prévention en Santé (EPS) réalisé au Centre d'Examens de Santé,
 - Soit par leur médecin traitant,
 - Soit lors des séances de dépistage de la rétinopathie diabétique au CES
 - Soit par les partenaires
- Réalisé par une infirmière en éducation en santé, le **bilan éducatif partagé initial**, s'appuie sur un guide d'entretien élaboré à cet effet. Il va permettre au professionnel d'aborder avec le patient ses préoccupations, ses difficultés, les questions qu'il se pose, ses ressources et projets. D'une durée d'1heure environ, il aboutit à convenir avec le patient d'un programme personnalisé d'activités, pour l'aider à mieux vivre avec sa maladie. La synthèse de cet entretien, co-construite avec le patient, lui est remise et adressée avec son accord à son médecin traitant.
- En fonction de cet entretien initial, le patient bénéficie d'un **programme personnalisé d'activités**. L'offre est composée d'ateliers collectifs d'une durée de 2 à 3 heures. Ces ateliers sont réalisés en groupe de 6 à 8 personnes présentant la même pathologie et animés par un ou deux professionnels de santé (selon la taille du groupe). Le contenu des ateliers est défini avec les patients selon



leurs préoccupations. A ce cycle de 4 ateliers, peut s'ajouter un atelier collectif transverse (c'est-à-dire ouvert aux patients des 4 programmes et aux consultants du CES) sur **le thème du tabac**. Les ateliers sont également ouverts aux proches du patient.

- De façon marginale, si cette offre ne correspond pas à aux besoins et à la situation du patient, il peut lui être proposé un projet éducatif différent (ex : entretien individuel...) ou une orientation vers un autre programme d'éducation thérapeutique existant sur le territoire.
- Un nouveau bilan éducatif partagé de fin de programme est proposé au patient. L'entretien assuré par un professionnel de santé de l'équipe éducative, d'une durée de 30 minutes environ, a pour but de faire le point sur sa participation au programme, sur ce qu'il a pu mettre en place, les difficultés qu'il a rencontrées et ce qu'il envisage de poursuivre. Ce peut aussi être l'occasion d'aborder des questions restées en suspens. Ensemble, ils conviennent de la suite à donner à ce programme. Une synthèse de cet entretien est adressée au patient et à son médecin traitant, avec l'accord du patient.
- Six mois plus tard, un bilan éducatif partagé de suivi est proposé au patient et réalisé par l'infirmière en éducation en santé, pour faire le point avec le patient sur ce qui s'est passé depuis le dernier entretien et convenir de la suite. C'est aussi l'occasion de renforcer positivement les initiatives du patient et de l'encourager à continuer.
- Dans l'année suivant la participation du patient au programme, et dans le cas où ce dernier a participé aux ateliers collectifs, un **nouvel atelier** peut lui être proposé, afin de soutenir sa motivation dans la durée.

- Nombre de patients inclus en 2024	41
- Dont patients inscrits précaires (Epices>=30)	18
- Nombre de patients participant aux ateliers	99
- Nombre de séances collectives	20
- Nombre d'entretiens individuels réalisés	0
- Nombre de BEP de fin de programme	28
- Nombre de BEP de suivis à 6 mois	17
- Nombre d'ateliers à 1 an réalisés	0

3. Entretiens individuels tabac :



« Tabac, ici commencez à arrêter »

- Le CES de Périgueux s'est porté volontaire pour mettre en place l'action d'aide au sevrage tabagique en proposant si besoin une prescription de traitement de substituts nicotiniques. Cette action a débuté au CES de Périgueux au mois de décembre 2020.
- Cette action s'adresse aux consultants fumeurs venus passer un EPS et qui souhaitent s'engager dans une démarche d'arrêt du tabac et/ou de réduction de leur consommation. Sont concernés également les consultants qui ont arrêté depuis peu ou qui sont en cours d'arrêt et qui expriment des difficultés. Les conjoints fumeurs peuvent également bénéficier de cette offre.
- Les profils prioritaires sont les consultants « précaires », les jeunes et les consultants présentant des facteurs de risque.
- Des plages horaires sont prévues avec l'infirmière tabacologue tous les lundis après-midi, avec une consultation initiale d'une heure et une consultation de suivi hebdomadaire ou mensuelle d'une demi-heure.
- **Pour 2024 : 5** consultants ont bénéficié de l'action : **15** consultations ont été programmées et **8** ont été réalisées. Les 5 consultants ont bénéficié d'une prescription TNS dès la consultation initiale.

4. Entretiens individuels de prévention (EIP) :

Cette nouvelle offre a été mise en place dans les CES en 2024. Elle vise à accompagner le consultant à s'engager dans une démarche de changement de comportement en lui donnant les moyens d'adopter des comportements favorables à sa santé.

Elle s'inscrit en réponse à une thématique identifiée et convenue avec la personne lors de l'EPS ou hors EPS (accès direct). Elle se décline sous la forme d'entretiens de type motivationnel en pratiquant l'écoute active, empathique et bienveillante.

Pour l'année 2024, **161** consultants ont pu bénéficier de cette offre sur les thèmes de l'EPS socle suivants :

- Le tabac
 - Nombre d'entretiens : **67**
 - Nombre de consultants précaires : **45**

- Le surpoids, nutrition, activité physique
 - Nombre d'entretiens : **73**
 - Nombre de consultants précaires : **49**

- L'alcool
 - Nombre d'entretiens : **10**
 - Nombre de consultants précaires : **6**

- Le cannabis
 - Nombre d'entretiens : **2**
 - Nombre de consultants précaires : **1**

- Thème génériques
 - Nombre d'entretiens : **9**
 - Nombre de consultants précaires : **9**

5. Mon Bilan de Prévention (MBP) :

L'objectif principal des **Bilans Prévention** est **d'initier une démarche de sensibilisation et de prévention individualisée**. L'échange avec l'infirmière du CES , sur un contenu préfiguré, permet une hiérarchisation des risques individuels de sante et vise à permettre à la personne d'intégrer des modifications de ses habitudes de vie dans son quotidien.

Cet entretien aboutit à la construction d'un Plan Personnalisé de Prévention lui permettant de devenir acteur de sa santé. Ce nouveau temps d'échange, d'une dure prévue de 30 à 45 minutes, est **l'occasion pour la personne de faire le point sur ses habitudes de vie et son environnement, de comprendre les déterminants de santé et de modifier ses comportements**, afin de vivre plus longtemps en bonne santé, de bénéficier d'actions de dépistage ou encore d'être informée sur les différentes aides qui peuvent lui être proposées.

L'ambition de ces Bilans Prévention est donc d'avoir une approche pluridimensionnelle de la sante. Plus globalement, le développement de la prévention permet de réduire le poids des maladies chroniques et de favoriser la prévention et la promotion en sante, notamment chez les publics les plus vulnérables et/ou éloignés du système de santé.

Ces bilans sont destinés à toutes les personnes aux âges clés de la vie, c'est-à-dire entre **18 et 25 ans**, entre **45 et 50 ans**, entre **60 et 65 ans** et entre **70 et 75 ans**.

Le CES de Périgueux s'est porté volontaire pour intégrer l'expérimentation du MBP dans les CES avant une généralisation en 2025, démarrage de l'action fin novembre.

Le choix a été de proposer des MBP en délocalisés, avec la sollicitation de deux partenaires : les Missions Locales pour la tranche d'âge 18-25 ans et France Travail pour la tranche d'âge 60-65 ans. Les partenaires constituent une liste de 3 personnes sur une matinée.

7 MBP ont été réalisés avec des orientations suivantes :

- 1 EIP sur le thème du tabac
- 2 EIP sur le thème de la nutrition
- 1 EIP sur l'activité physique
- 1 inscription à un EPS
- 2 signalements à la MISAS (1 pour absence de médecin traitant et 1 pour dossier CSS)

6. Education en santé ateliers collectifs chez les partenaires :

- CFA de Boulazac sur le thème du surpoids « Manger-Bouger »
 - Nombre de séances : **8**
 - Nombre de consultants : **98**
 - Nombre de consultants précaires : **98**

- CFA de Boulazac sur le thème de la vie affective et sexuelle
 - Nombre de séances : **8**
 - Nombre de consultants : **98**
 - Nombre de consultants précaires : **98**

- CFA de Boulazac sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire
 - Nombre de séances : **2**
 - Nombre de consultants : **49**
 - Nombre de consultants précaires : **49**
 -

- CFA de Boulazac sur le thème de l'équilibre alimentaire
 - Nombre de séances : **5**
 - Nombre de consultants : **98**
 - Nombre de consultants précaires : **98**

- Public en atelier d'insertion sur le thème de l'équilibre alimentaire
 - Nombre de séances : **3**
 - Nombre de consultants : **39**
 - Nombre de consultants précaires : **39**

- Public en atelier d'insertion sur le thème de la prévention des risques cardio-vasculaires
 - Nombre de séances : **1**
 - Nombre de consultants : **12**
 - Nombre de consultants précaires : **10**

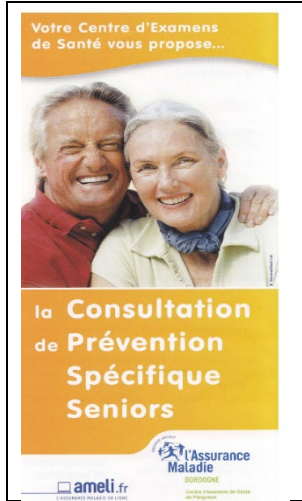
- Public en atelier d'insertion sur le thème de la santé globale
 - Nombre de séances : **2**
 - Nombre de consultants : **23**
 - Nombre de consultants précaires : **23**

- Public en atelier d'insertion sur le thème du sommeil
 - Nombre de séances : **1**
 - Nombre de consultants : **4**
 - Nombre de consultants précaires : **4**

- Public AAH sur le thème de l'alcool
 - Nombre de séances : **5**
 - Nombre de consultants : **88**
 - Nombre de consultants précaires : **85**

7. Consultation de prévention « SENIOR » :

En 2024, **207** consultants ont bénéficié de cette consultation :

	◆ De 65 à 74 ans : mini GDS (recherche d'un syndrome dépressif), détermination du score de chute et questionnaire ostéoporose systématiquement, test de l'horloge (recherche de troubles mnésiques), 4 IADL (recherche de troubles de l'adaptation à la vie quotidienne), questionnaire « Mini Nutritional Assessment » (recherche d'une dénutrition) sur décision médicale en fonction de la symptomatologie. ◆ A partir de 75 ans : intégralité des tests et questionnaires. Les consultants bénéficient d'un entretien individuel au cours duquel leur sont proposés des ateliers collectifs (sommeil, nutrition, ostéoporose, conduite automobile) d'une durée de 30 minutes, qui ont lieu au CES dans le courant de la matinée et sont informés des séances d'information collective « bien vieillir en Dordogne » (« la chute, on s'en relève », « médicaments, ensemble parlons-en », « bien dans son assiette, bien dans ses baskets », « bien vieillir dans sa maison ») qui ont lieu hors CES, ultérieurement dans tout le département.
---	--

Nombre de consultants « séniors » : **207 dont 40% avec un score EPICES >=30**

- ▶ Age moyen : **71 ans**
- ▶ Dont **25 %** de >=75 ans (52)
- ▶ Et **58%** de femmes

Nous bénéficions d'un partenariat actif avec l'association CASSIOPEA. Dans le cadre de leurs séances de prévention, les intervenants font la promotion de l'Examen de Prévention en Santé et nous envoient une liste de personnes intéressées par l'EPS. Pour 2024, l'association nous a orienté **78** personnes et **24** sont venues soit **31%**.

Ce partenariat représente 12% des séniors venus au CES.

8. Orientations vers le dépistage de la tuberculose, suite à l'entretien médical :

- Une convention a été signée en septembre 2018, entre la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Dordogne et le Conseil Départemental relative à l'organisation d'une action de dépistage de la tuberculose.

Cette convention prévoit la réalisation de radiographies pulmonaires de dépistage de la tuberculose, notamment à destination des populations en situation de précarité, des migrants et primo-arrivants.

Le centre d'Examens de Santé s'est engagé à proposer le dépistage systématique de la tuberculose à ses bénéficiaires migrants en situation de précarité à risque de tuberculose ou présentant des signes cliniques de tuberculose (du fait de l'épidémiologie de cette maladie et de l'origine géographique des consultants migrants).

Les radiographies pulmonaires sont réalisées dans les locaux du Centre Hospitalier de Périgueux et prises en charge financièrement par le Département. L'interprétation des clichés est réalisée par le médecin pneumologue du Centre de Lutte Antituberculeux (CLAT).

Résultat de l'action :

Depuis septembre 2018, point de départ de l'action, **726** consultants ont été orientés par le CES vers le CLAT.

- Nombre de bénéficiaires ayant eu un rendez-vous pour radiographie pulmonaire : **42**
 - Nombre de bénéficiaires ayant effectivement réalisé une radiographie pulmonaire : **33**
 - Nombre de radiographies présentant un résultat pathologique : **0**
- Différentes associations de notre département accueillent et prennent en charge les consultants migrants, sous l'égide du Conseil Départemental. Ces associations nous contactent pour proposer à leurs bénéficiaires un Examen de Prévention en Santé.

Nous avons accueilli deux types de consultants migrants :

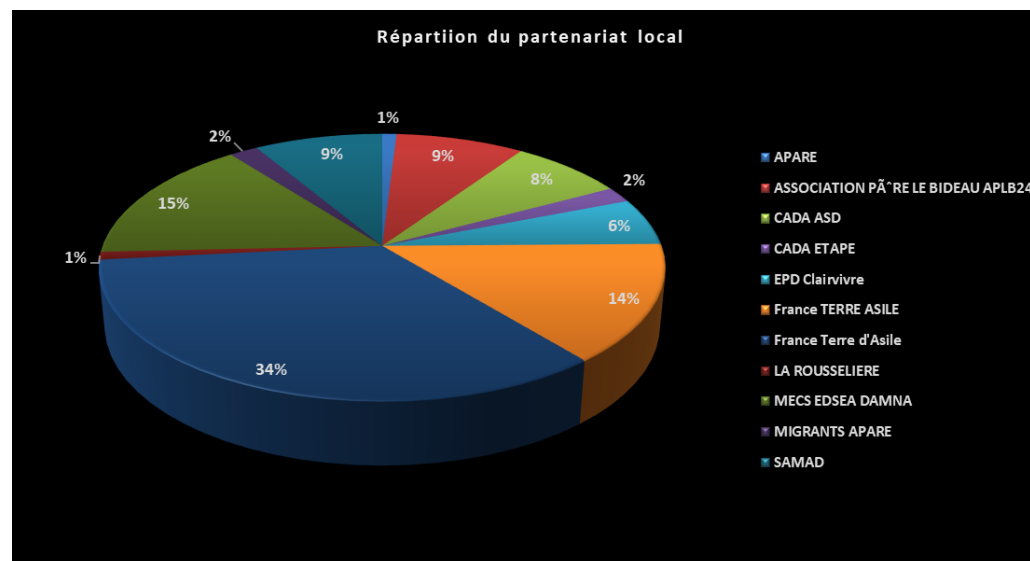
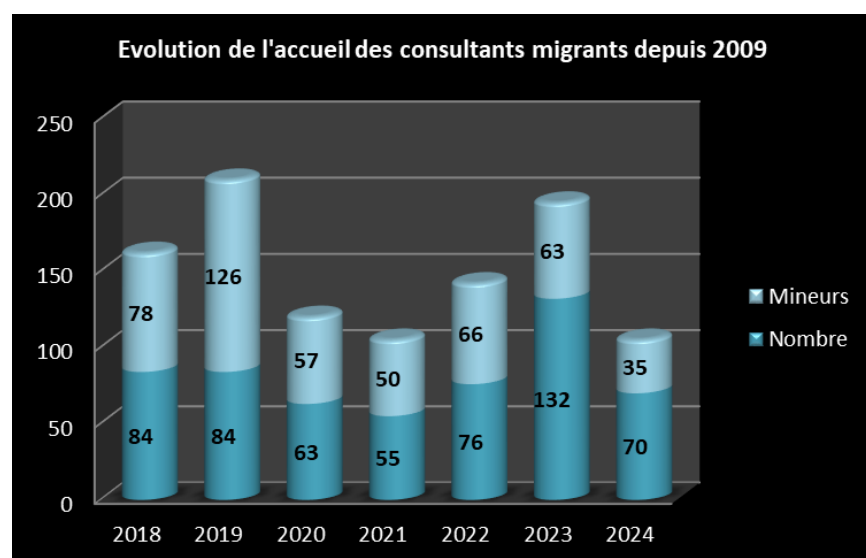
- **Des mineurs sans accompagnement familial**
- **Des adultes avec famille**

Dans le cas de **mineurs sans accompagnement**, le Conseil Départemental délivre, **aux associations**, un **consentement légal pour effectuer l'EPS**.

En ce qui concerne l'**immatriculation provisoire des mineurs**, un tableau partagé avec la CPAM est alimenté par le service GADS de la CPAM.

Pour **les adultes et les familles**, les associations demandent une immatriculation provisoire (qui est faite impérativement en amont de l'EPS).

Depuis 2018, 1 039 consultants migrants ont passé un Examen de Prévention en Santé dont 78% d'hommes.



- Nombre de consultants migrants pour l'année 2024 : 105 consultants.
- La moyenne d'âge est de 26 ans. 33% des consultants reçus ont moins de 18 ans.

9. Plan santé jeunes :

- **Généralisation du dépistage des infections à Chlamydiae et Gonocoques dans les CES.**

Indications :

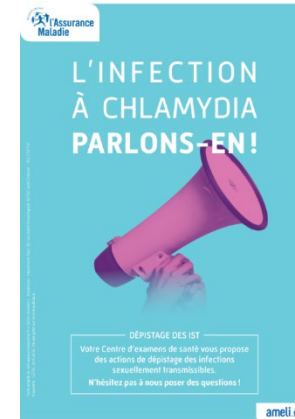
- Jeunes de 16 à 25 ans sexuellement actifs,
- Hommes et femmes de plus de 30 ans si facteurs de risque :
 - IST (Infection Sexuellement Transmise) récente de moins de 1 an (traitée ou non),⁸¹
 - > 2 partenaires dans l'année,
 - Changement de partenaire récent,
 - Contexte de viol ou de prostitution,
 - Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

Prélèvement urinaire (hommes) ou auto-prélèvement vaginal (femmes).

316 échantillons analysés, 10 positifs soit 3 %.

- **Déploiement dans les CES de la campagne sur le consentement dans les relations affectives (campagne initiée par l'Université de Bordeaux 2).**

10. Vaccinations :



- Dans un objectif de simplification du parcours vaccinal et de réduction des inégalités sociales de santé, le Centre d'Examens de Santé propose la mise à jour ou le rattrapage des vaccinations, pour tous les consultants de 16 ans et plus.

Une convention a été établie entre la CPAM de la Dordogne et le Centre Départemental de vaccination afin d'améliorer la couverture vaccinale chez les consultants du Centre d'Examens de prévention en Santé.

En 2024, **296** consultants ont bénéficié d'un rattrapage vaccinal, dont **12%** pour la population âgée de 16 à 25 ans.

- **74 REVAXIS (Diphtérie-tétanos-polio)**
- **143 BOOSTRIX (Diphtérie-tétanos-polio-coqueluche)**
- **79 PRIORIX (Rougeole-oreillons-rubéole)**

- **Vaccination COVID-GRIPPE**

Comme chaque année, une infirmière du CES se déplace dans les locaux de la CPAM pour vacciner le personnel de la CPAM, de l'ELSM, de l'URSAFF, de la CAF, de la CARSAT retraite et social et sur site le personnel du CES.

L'information de la vaccination est déposée sur l'Espace Santé Numérique.

Pour l'année 2024 il y a eu **73** vaccinations :

- **46** vaccinations pour la grippe
- **27** vaccinations pour le COVID
 - Dont **24** collaborateurs ont fait la grippe + le Covid

Les résultats restent équivalents à 2023.



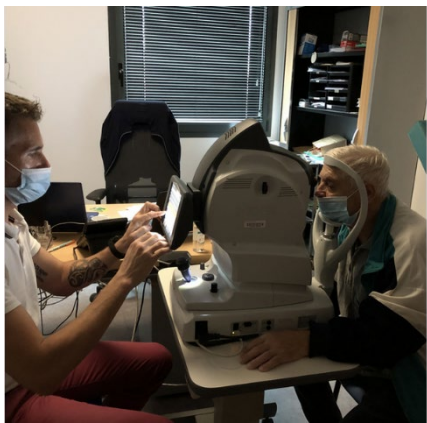
c) Développement de l'efficience :

1- Démarches qualité engagées : le CES de Périgueux s'est engagé dans la démarche de certification qualité en 2008, participant aux travaux du multi-site réseau 6 (Aquitaine et Midi-Pyrénées), mais avec l'objectif d'une certification dans le champ de la CPAM de Dordogne.

2- Formations du personnel du CES

Type de formation	Durée	Catégorie de personnel
CeTAF Entretiens motivationnels	6 jours 4 ½ journée de classe virtuelle	2 infirmières
CPAM Sensibilisation au dispositif sécurité des SI	1H30	Ensemble du personnel
CPAM Techniques oratoires	2H	1 responsable administratif 1 responsable d'unité
ONFOC Les pathologies de la muqueuse buccale	1 jour	2 dentistes
CPAM Recyclage SST	1 jour	1 responsable d'unité
INSTITUT FRANÇAIS DU MANAGEMENT Ateliers de co-développement	2 jours	1 responsable administratif 1 responsable d'unité
CPAM formation de Prévention Secours Civique niveau 1	1 jour	1 secrétaire 1 dentiste

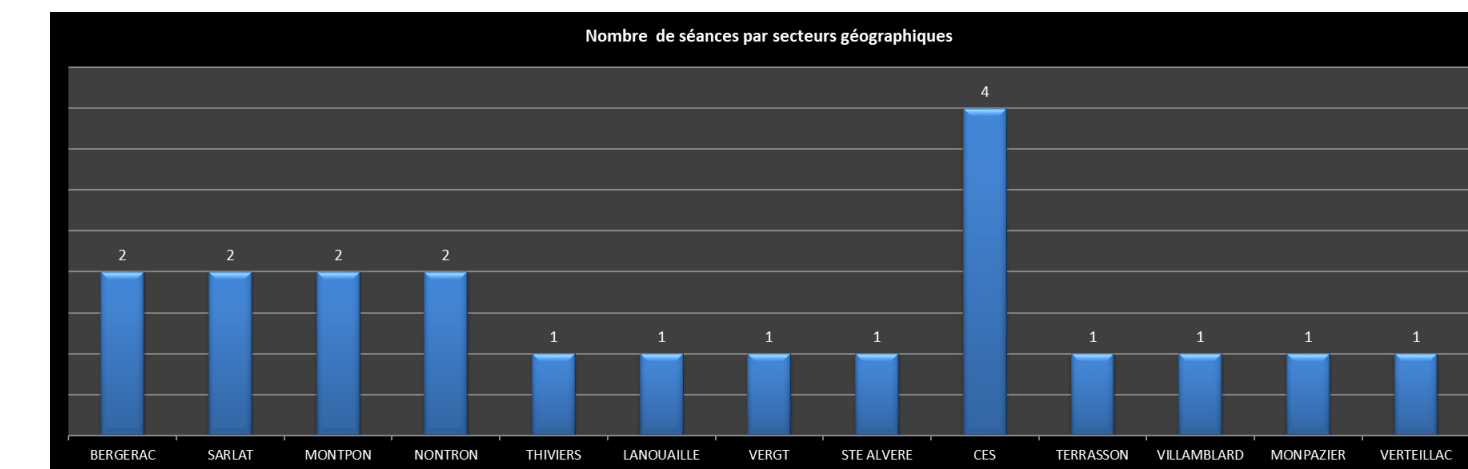
VI. DEPISTAGE ITINERANT DE LA RETINOPATHIE DIABETIQUE



Pour soutenir la démarche des diabétiques dans la prise en charge de leur pathologie et accompagner les médecins dans le suivi de leurs patients, la CPAM propose un dépistage itinérant de la rétinopathie diabétique au plus près des assurés et des médecins. Un dépistage régulier permet de poser un diagnostic précoce et d'éviter la survenue de complications visuelles irréversibles. Chaque assuré de moins de 70 ans n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus de 2 ans se voit proposer une invitation à se faire dépister à moins de 30 minutes de son domicile.

Pour 2024 :

- ◆ **20** séances programmées, **373** rendez-vous pris.
- ◆ **89%** des inscrits sont venus, soit **281** patients qui ont bénéficié du dépistage sur tout le territoire.



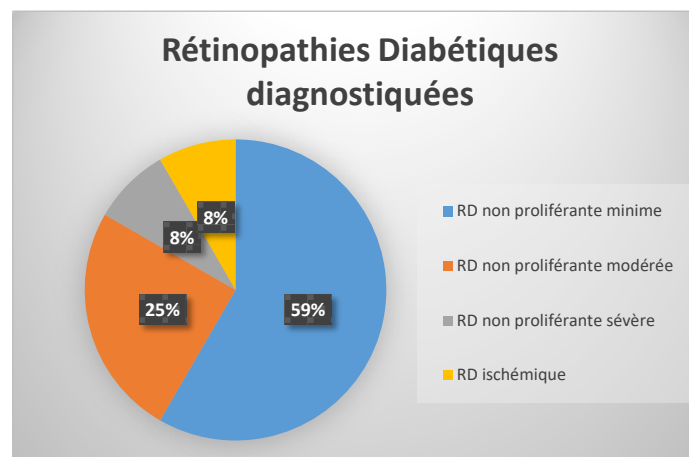
Résultats médicaux

12 rétinopathies diabétiques ont été diagnostiquées soit **4%**.

8 examens étaient ininterprétables soit **3%**.

Parmi ces **12** rétinopathies diabétiques :

- **7 RD non proliférantes minimes**
- **3 RD non proliférantes modérées**
- **1 RD non proliférantes sévères.**
- **1 RD ischémiques**



VII. QUELQUES DONNEES DE SANTE DECOULANT DES RESULTATS DE L'EPS.

► Les suivis socles et situations urgentes :

Les suivis socles sont à différencier des situations urgentes ou des situations préoccupantes ou graves.

Ils s'inscrivent dans le cadre de l'attention portée, au cours de l'EPS, à **l'accompagnement de l'assuré vers la réalisation effective des soins**. Les suivis socles viennent en substitution de la procédure antérieure de SES et font partie du socle de l'EPS « rénové ». Ils sont réalisés **auprès du consultant et non plus auprès du médecin traitant**, au moyen de relances par **SMS** ou **appels téléphoniques** ou **courriers postaux**.

Les suivis socles des orientations ont pour but **d'accompagner le consultant et soutenir sa motivation dans la réalisation de la prise en charge ou de l'action convenue au cours de l'EPS** (le niveau d'accompagnement étant adapté à la situation globale du consultant) ; ils s'inscrivent dans la dynamique PLANIR et PFIDASS).

Pour 2024, **39** suivis socles ont été déclenchés. L'outil de requêtage Jasper ne nous permet pas pour le moment d'identifier le nombre de suivis par pathologie.

Situations urgentes	► contact médecin traitant
	► risque vital
Situations graves ou préoccupantes	► contact médecin traitant ou (en l'absence de médecin traitant) : consultant, CPTS, Centre de Santé, Mission Accompagnement Santé, service social
	► diabète non équilibré, diagnostic initial du diabète, hypertriglycéridémie > 10 g/l, PA >= 210/120 mm Hg, PA >= 140/90 mm Hg femme enceinte, DFG (CKD-EPI) < 30 ml/min, suspicion cancer cutané, suspicion cancer du sein, suspicion cancer du col utérin, fCU
Suivis socles	► glycémie >= 1,26 g/l et < 2 g/l
	► 160/100 < PA < 210/120 mmHg sans FR associés
	► 140/90 < PA < 210/120 mm Hg avec FR associés
	► 30 ml/min < DFG < 59 ml/min
	► Tiffeneau < 70% hors BPCO et asthme connus
	► Fumeur profil 4 "Consultant fumeur qui accepte d'en parler et qui souhaite arrêter"
	► Fumeur profil 6 "Consultant fumeur ayant des facteurs de risque et qui ne souhaite pas arrêter mais nécessite un accompagnement et un suivi renforcés"
	► Fumeur de cannabis avec retentissements physiques, psychiques ou sociaux justifiant une pec en addictologie
	► Consommation d'alcool avec retentissements physiques, psychiques ou sociaux ou avec comorbidités justifiant une pec en addictologie
	► fCU n'ayant pu être réalisé au CES
	► Jeunes 16-25 ans avec signes de souffrance psychologique ou dépression non pris en charge
	► Suspicion de risque élevé ou très élevé de cancer du sein ou risque élevé ou très élevé connu sans suivi spécifique
	► Suspicion de risque élevé ou très élevé de cancer colorectal ou risque élevé ou très élevé connu sans suivi spécifique
	► Pathologie bucco-dentaire (hors détartrage isolé) chez un consultant sans suivi par chirurgien dentiste (à l'exception des situations préoccupantes ou graves)
	► Orientation MisAS (Mission Accompagnement Santé)
	► Orientation service social
	► Orientation CPTS

VIII. PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DEPISTAGE DES CANCERS :

Les médecins du CES signalent à la structure de gestion départementale du dépistage organisé des cancers (**Centre Régional de Coordination du dépistage organisé des cancers Nouvelle Aquitaine - antenne 24**), les assuré(e)s présentant une exclusion définitive au dépistage (pour le cancer du sein et le cancer colorectal : antécédent personnel ou familial de cancer) ou temporaire (pour le cancer colorectal : coloscopie datant de moins de 5 ans ou colo scanner datant de moins de deux ans).

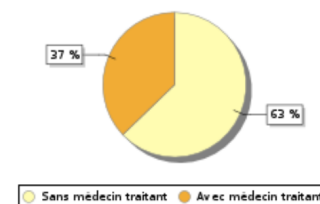
Ils repèrent également les assurés éligibles à ces dépistages n'ayant pas répondu à leur invitation et les incitent à y participer en réalisant, pour les femmes, leur mammographie et, pour les femmes et les hommes, en réalisant le test immunologique de recherche de sang dans les selles. Depuis décembre 2016, les médecins du CES peuvent remettre directement aux consultants éligibles le test (accord Agence Régionale de Santé).

Pour 2024, **34** tests ont été distribués au CES par les médecins lors de la consultation.

Volume et part des actions de dépistage : remise de kit de de dépistage du cancer colorectal

	Total	Sans médecin	Avec médecin	% sans médecin
Nombre de personnes éligibles à la remise du kit de dépistage colorectal	96	26	70	27.08 %
Nombre de kits de dépistage du cancer colorectal remis	34	21	13	61.76 %
Part de la population éligible à la remise du kit de dépistage du cancer colorectal ayant bénéficié d'une remise effective	35.42 %	80.77 %	18.57 %	-

Répartition avec/sans médecin traitant parmi les consultants ayant bénéficié de la remise d'un kit de dépistage du cancer colorectal



X. CONCLUSION :

En 2024, le CES a continué à évoluer dans un contexte difficile de ressources médicales pour la réalisation de ses activités et lui permettre de tenir ses engagements : postes vacants (médecins et infirmières), absence de longue durée (médecin référent), difficultés de recrutement (médecins), turn over (infirmières).

Nous n'avons pas pu atteindre le nombre d'EPS souhaité avec un accueil de consultants limité et des conséquences sur notre capacité à recruter sur notre offre de service autre que l'EPS. Pour autant, d'un point de vue qualitatif sur le profil des consultants reçus, près de 2/3 étaient des personnes en situation de précarité et plus de 3/4 n'avaient jamais bénéficié d'EPS. Ces résultats mettent en avant la qualité de notre ciblage et la dynamique de nos partenariats.

De taille modeste, notre CES a les mêmes caractéristiques que les autres de dimension équivalente : un coût supérieur lié au turn over, aux difficultés de recrutement, à l'organisation, à l'impact en cas d'absence.

En réponse à nos difficultés, nous avons mené des expérimentations que nous allons poursuivre et accentuer afin de satisfaire la continuité et le développement de services: consultations à distance intra CES Nouvelle Aquitaine, réalisation de Mon Bilan de Prévention (MBP) et d'entretiens individuels motivationnel sur des thématiques de santé (EIP) de manière coordonnée auprès des partenaires Missions Locales et France Travail sur tout le territoire.

La Directrice de la CPAM de Dordogne



Delphine CAMBLANNE

Le Responsable Administratif,



Stéphane JEAUFFRE

XI. ANNEXE BUDGETAIRE.

CES en mode de gestion directe

	2024
DOTATION PEIS (CNAM)	
DOTATION DE FONCTIONNEMENT	
ALLOUEE	938 121
EXECUTEE	917 907
dont Dépenses non reconductibles	19 700
DOTATION D'INVESTISSEMENTS	
ALLOUEE	0
EXECUTEE	0
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	
APPROUVE	1 004 700
EXECUTE	937 880
dont Dépenses non reconductibles	19 700
BUDGET AFFECTE A L'EPS	
PART DU BUDGET AFFECTEE A L'EPS	632 430
PART DU TEMPS PASSE A L'EPS (en %) (données OSCARR CESNET)	68.88%
Nombre d'EPS réalisés	1 134
COUT MOYEN D'UN EPS	
(Application méthodologie CNAM du coût de l'EPS)	751.27